

# CHRONIQUE PISCICOLE

par J. LEMASSON



## La situation de la pêche lagunaire au Dahomey et les interventions qu'elle nécessite

C'est seulement en 1953 que l'on a commencé à se rendre compte du rôle joué par la pêche continentale dans l'économie du Bas Dahomey. La mission d'étude de l'Ouémé qui avait été créée pour étudier les modalités d'un aménagement agricole de la vallée inférieure effectua, en effet, cette année-là, une enquête économique détaillée qui fit ressortir que la pêche fournissait la moitié des ressources totales des habitants. Cette enquête n'avait intéressé en fait que les populations agricoles vivant dans la vallée au nord du complexe lagunaire constitué par le lac Nokoué et la lagune de Porto-Novo et avait laissé de côté tous les villages riverains de ces masses d'eau dont la pêche constitue l'unique activité. On pouvait donc prévoir que la production totale de poissons du Bas Dahomey représentait un tonnage considérable.

Une nouvelle enquête menée en 1955 par le Service des Eaux et Forêts et qui engloba cette fois le lac Nokoué et la lagune de Porto-Novo, montra, en effet, que, si la production annuelle de poissons de la vallée inférieure de l'Ouémé pouvait être estimée à 6 000 tonnes, celle du lac Nokoué et de la lagune de Porto-Novo devait être trois ou quatre fois plus importante.

Le service des Eaux et Forêts entreprit alors une série

d'études sur les diverses masses d'eau du Bas Dahomey. Elles avaient pour but d'abord d'y définir de façon aussi précise que possible, la situation de la pêche, ensuite de déterminer s'il convenait d'intervenir pour maintenir ou améliorer son rendement tout en évitant une surexploitation éventuelle, enfin de rechercher quelles incidences pourraient avoir sur elle, spécialement dans le lac Nokoué et la lagune de Porto-Novo, la construction envisagée d'un port à Cotonou.

Ces études ont été poursuivies activement en 1957 et 1958. Elles ont été ralenties en 1959 puis arrêtées au début de 1960 faute de personnel et de crédits. Le temps et les moyens dont a disposé le Service Forestier n'ont donc pas été suffisants pour lui permettre d'atteindre tous les buts qu'il s'était fixés. Une masse importante de données a cependant été rassemblée qui fera, prochainement j'espère, l'objet de publications. En attendant qu'elles puissent voir le jour, je voudrais donner ici un bref aperçu des principales connaissances acquises sur le lac Nokoué, la lagune de Porto-Novo et le lac Ahémé et surtout essayer d'en dégager, dans la mesure où elles le permettent, un certain nombre de conclusions d'ordre pratique.

\* \* \*

Le lac Nokoué et la lagune de Porto-Novo, qui communiquent par un réseau de chenaux, ont une superficie d'environ 16 000 ha et une profondeur dépassant rarement 2 mètres aux basses eaux. Ce sont des lagunes alimentées en eau douce par l'Ouémé et la Sô et en eau de mer par l'intermédiaire de deux chenaux, l'un aboutissant à Lagos, l'autre à Cotonou. Le chenal de Cotonou se ferme périodiquement. La fermeture est provoquée par les apports de sable du courant côtier orienté Ouest-Est, l'ouverture

par la pression provoquée par la surélévation du plan d'eau des lagunes résultant de l'apport des eaux de crue de l'Ouémé et de la Sô. La crue de ces rivières débute en général en juin-juillet pour atteindre un maximum en octobre. Son amplitude et son évolution sont très variables suivant les années mais la décrue est toujours très rapide. Les eaux du lac Nokoué et de la lagune de Porto-Novo sont donc polyhalines, c'est-à-dire à salinité très variable suivant les lieux, les époques de l'année et



Photo Madec.

Lagune de Porto Novo. Pêche d'un grand acadja. Pesée et vente du poisson.

aussi en un même lieu et à une même époque suivant les années. Mais les écarts de salinité sont beaucoup plus accentués à l'extrémité ouest du lac Nokoué (0,1 à 40 ‰) que dans la partie est de la lagune de Porto-Novo (0 à 28 ‰).

Compte tenu de ces conditions, le peuplement piscicole est constitué par un mélange d'espèces d'origine marine et d'espèces d'eau douce pouvant supporter des salinités élevées. Viennent s'y adjoindre temporairement, lorsque la salinité devient très faible, diverses autres espèces d'eau douce. Le peuplement compte donc au total plus de cent espèces de poissons et crustacés mais une douzaine seulement (7 d'origine marine et 6 d'eau douce), a une réelle valeur économique et représente 90 % du tonnage pêché. Ce sont, par ordre d'importance pour les poissons : *Tilapia heudeloti*, *Tilapia zilli*, et *Hemichromis fasciatus*, *Ethmalosa fimbriata*, *Chrysichthys nigrodigitatus* et *C. auratus*, *Liza falcipinnis* et *Mugil cephalus*, *Elops lacerta*, *Heterotis niloticus* : pour les crustacés : *Penaeus duorarum*, *Callinectes gladiator* et *C. latimanus*.

Les pêcheurs sont en majorité des Toffins. Ils habitent une quarantaine de villages d'importance très variable répartis irrégulièrement sur les rives. Certains ont plusieurs milliers d'habitants. Le plus important, Ganvié, à l'embouchure de la Sô, en a plus de 7 000. Ils sont implantés souvent sur des terrains hauts, à l'abri de la crue, mais parfois aussi sur des terrains inondés ; les cases y sont alors bâties sur pilotis. La population totale est d'environ 40 000 personnes. On a recensé aux différents mois, pendant une année, les pêcheurs travaillant effectivement chaque jour. On a constaté que leur nombre était en moyenne voisin de 11 000 et variait très peu

suivant les périodes de l'année. La pêche ne constitue donc pas ici comme dans la plupart des régions tropicales une activité à caractère saisonnier.

Les engins ou les modes de pêche utilisés sont naturellement très divers mais les plus importants et qui capturent 95 % du tonnage total pêché sont les éperviers, des filets poches, deux types de nasses, des pièges refuges (acadjas) et des lignes.

Les éperviers sont souvent de très grande taille et suspendus, dépassent parfois 6 m. de hauteur. La dimension de leurs mailles varie de 9 mm. à 35 mm. de côté. Les mailles inférieures à 20 mm. servent essentiellement à la capture des *Ethmaloses*, celles voisines de 20 mm. à la capture des *Tilapia* et les plus grandes de 30 à 35 mm. à celle des *Heterotis*. Pour la capture des *Ethmaloses*, les pêcheurs opèrent généralement en groupe formant un cercle qu'ils rétrécissent progressivement jusqu'à ce qu'ils puissent en recouvrir presque toute la surface par l'ensemble des éperviers lancés en même temps.

Les filets poches qui sont fixés à des perches enfoncées dans le fond ou traînés par deux pêcheurs, ont des mailles de petites dimensions (5 à 10 mm. de côté) et servent essentiellement à la capture des crevettes et des crabes.

Le premier des deux principaux types de nasses est de forme cylindrique comportant deux chambres et mesurant 90 cm. de long sur 50 cm. de diamètre. Il est utilisé dans des barrages de claies en dents de scies. Il est placé aux pointes de ces dents, surmonté par une lampe dont la flamme est protégée du vent par un panier et qui sert à attirer les crevettes et les crabes à la capture desquels ce type de nasse est spécialement destiné.

Le deuxième type pour la confection duquel on utilise souvent à l'heure actuelle du grillage de poulailler est

destiné essentiellement à la capture des Tilapia et aussi des crabes.

Les pièges refuges ou acadjas, sont constitués par des amas de branchages immergés et enfoncés dans la vase du fond dans des endroits où la profondeur à l'étiage ne dépasse pas 1 m 40. On capture le poisson qui s'y rassemble en entourant l'amas de branchages avec un filet ou des barrières en claies. Il existe de petits acadjas de forme circulaire de 4 à 10 m. de diamètre et de grands acadjas de forme rectangulaire mesurant parfois plusieurs mil-

liers de mètres carrés. Les acadjas et leur pêche ont déjà été décrits en détail (1).

Les lignes sont de types divers comportant un seul ou de multiples hameçons appâtés ou non.

De tous ces modes de pêche, seuls les grands acadjas nécessitent l'existence d'entreprises à caractère artisanal dirigées par un chef disposant d'un certain capital et employant des pêcheurs rémunérés et plus ou moins intéressés aux bénéfices réalisés.

\* \* \*

Les statistiques rassemblées au cours des années 1957, 1958 et 1959, ont permis de se faire une idée relativement précise des caractéristiques quantitatives et qualitatives de la pêche dans le lac Nokoué et la lagune de Porto-Novo.

On a trouvé que la production annuelle totale atteignait 30 000 tonnes, ce qui correspond à une production à l'hectare de l'ordre de 1 800 kg. Il n'existe, à ma connaissance, dans le monde, aucun plan d'eau naturel fournissant une telle production.

Elle se répartit d'une façon relativement uniforme aux différents mois de l'année. Le minimum a été enregistré en février 1957 avec 1 825 tonnes et le maximum en mars de la même année avec 3 575 tonnes. Ce caractère lui confère de très gros avantages et lui donne la possibilité d'alimenter le marché sans qu'il soit besoin de résoudre des problèmes délicats de conditionnement et de stockage.

Les éperviers capturent environ 50 % de la production totale, les pièges refuges (acadjas) 25 % et les nasses 14 %.

Les Tilapia, essentiellement *T. Heudeloti*, constituent près de 50 % de l'ensemble des prises. Les Elhmaloses qui viennent ensuite, environ 20 %. Les crevettes (*Penaeus*) 6 % et les Mulets 5 %. Il convient de noter que les *Penaeus* ont une importance économique plus grande que ne l'indique leur rang d'après le tonnage pêché car leur prix de vente à l'unité de poids est généralement plus élevé que celui des poissons.

Le poids moyen des poissons pêchés est faible. Celui des Tilapia varie entre 51 et 86 gr., suivant les engins de capture, la grosse majorité dépassant cependant 60 gr. Celui des Elhmaloses se situe autour de 14 gr. Celui des crevettes qui atteint 5 à 6 gr., dans certains lieux de

pêche, ne dépasse pas 2 gr 4 dans d'autres. Celui des mulets est compris entre 100 et 120 gr.

Toutes ces données permettent de constater que les lagunes du Bas Ouémé, font vivre, grâce à la pêche, plus de 200 habitants au kilomètre carré et ce, dans des conditions supérieures à celles que l'on rencontre en moyenne en Afrique tropicale.

Ce résultat est la conséquence en premier lieu, des caractéristiques du milieu que constituent ces lagunes et des particularités des populations de poissons qui les peuplent ; en second lieu, de l'activité et de l'habileté dont font preuve les pêcheurs ; enfin, des conditions du marché local.

Il faudrait naturellement des études beaucoup plus poussées que celles qui ont pu être faites jusqu'ici (et qu'il serait d'ailleurs particulièrement souhaitable de réaliser car elles fourniraient certainement des résultats de grande portée pratique) pour déterminer avec précision les causes de la richesse des lagunes du Bas Ouémé.

Mais, d'une façon générale, le milieu lagunaire est normalement plus riche que les milieux marins et dulcicoles voisins. Il est probable ici que les crues de l'Ouémé constituent un facteur important de cette richesse. Par ailleurs la température est constamment élevée (voisine de 28°) et l'oxygène dissous dans l'eau abondant.

En ce qui concerne les populations de poissons, nous avons vu que *T. heudeloti* et *Elthamalos fimbriata* constituaient à eux seuls 70 % du tonnage pêché. Or ce sont des espèces microphages à chaîne alimentaire courte qui utilisent par conséquent avec un rendement particulièrement bon la production primaire du milieu. Par ailleurs, ce sont des espèces à reproduction précoce. *T. Heudeloti* commence à se reproduire au cours de sa première année lorsqu'il a atteint un poids de 50 gr. ; *E. fimbriata* lorsqu'elle a atteint un poids de 7 à 8 gr. On peut donc les capturer à une taille relativement faible avant qu'elles ne soient obligées de consacrer une part importante de la nourriture qu'elles consomment à leur ration d'entretien. En outre, *E. fimbriata* a une résilience élevée : une femelle mûre de 20 gr. pond 3 à 4 000 œufs *T. Heudeloti* ne fournit à chaque ponte qu'un nombre d'œufs beaucoup plus faible (3 à 400 pour une femelle de 100 gr.), mais se reproduit plusieurs fois par an. Ces espèces peuvent donc supporter une exploitation sévère sans qu'il soit besoin de laisser subsister constamment un peuplement important pour assurer une reproduction suffisante.

(1). — J. BUFFE. — Les pêcheries en branchages « acadja » des lagunes du Bas Dahomey (Bois et Forêts des Tropiques, n° 59, mai-juin 1958)

Lac Nokoué. Bourrages à nasses pour crevettes

Photo Madec.

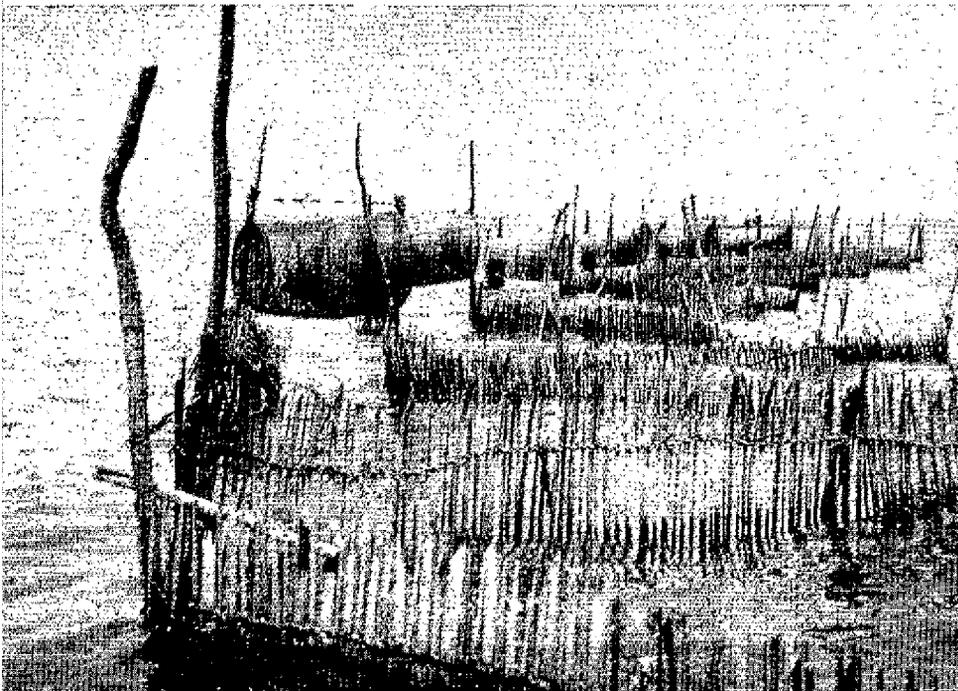




Photo Madec.

Lac Nokoué, village, lacustre.

Aux particularités de la biologie de *T. Heudeloti* et *E. fimbriata* s'ajoute le fait que le peuplement piscicole du lac Nokoué et de la lagune de Porto-Novo ne renferme qu'une proportion très faible de prédateurs.

Les pêcheurs tirent largement parti de ces caractéristiques favorables. L'effort de pêche est très important puisque 11 000 pêcheurs en moyenne travaillent chaque jour et ceci pendant toute l'année et que la journée de travail correspond, en général, à 8 ou 10 heures de présence sur le lac, du moins avec les engins, tels que les éperviers qui exigent l'intervention continue du pêcheur. Les engins sont variés et bien adaptés. De plus, les grands acadjas ne sont pas seulement un mode de pêche commode ; ils créent sur la superficie qu'ils occupent, grâce aux branchages dont ils sont constitués, un milieu plus favorable que celui des eaux libres du voisinage et il sem-

ble bien que les Tilapia qui y sont capturés y passent la plus grande partie de leur existence parce qu'ils y trouvent des conditions d'abri et de nourriture améliorées. Il n'est donc sans doute pas exagéré de dire que les pêcheurs de grands acadjas pratiquent une véritable pisciculture.

Mais les caractéristiques du milieu lagunaire et de son peuplement piscicole conjuguées avec l'activité intense des pêcheurs ne conduisant dans la pratique à un rendement économique particulièrement élevé que grâce aux conditions du marché local qui, compte tenu des besoins considérables de la région, absorbe sans difficultés tous les poissons ou crustacés pêchés malgré leur taille en moyenne très faible. Il ne faudrait pas croire cependant que la taille des poissons n'a aucune influence sur leur prix. Un kilog de Tilapia de 50 gr. se vend, en moyenne, moitié moins cher qu'un kilog de Tilapia de 200 gr.

Doit-on déduire de ces faits que tout est pour le mieux et qu'il n'y a qu'à laisser aller les choses en se félicitant que la production piscicole du Lac Nokoué et de la lagune de Porto-Novo bénéficient d'un ensemble de circonstances aussi favorables ?

Pour qu'une telle déduction soit justifiée, il faudrait que trois conditions se trouvent remplies :

- qu'il n'y ait pas actuellement surexploitation,
- qu'aucune modification sensible ne soit à prévoir dans l'activité des pêcheurs et, par conséquent, dans l'intensité de la pêche,
- qu'aucune possibilité n'existe d'améliorer sans risques de surexploitation le rendement actuel.

Il n'y a pas surexploitation en ce qui concerne les Tilapia qui sont pêchés à une taille moyenne supérieure à

celle de la reproduction. Il en est de même pour les Ethmaloses, bien que l'emploi, à certaines périodes et dans certains lieux, d'éperviers à mailles de 9 et 10 mm. entraîne la capture de quantités importantes d'individus de très faible taille. Pour les crevettes, les études effectuées sur leur biologie n'ont pas été suffisantes pour qu'il soit possible de se prononcer. Il en est de même pour les autres espèces capturées. Mais, si l'on tient compte de ce que Tilapias et Ethmaloses représentent 75 % du tonnage total pêché, il est permis de penser que, dans l'ensemble, le lac Nokoué et la lagune ne sont pas l'objet d'une surexploitation dangereuse.

La première condition est donc très probablement remplie, mais il n'en est pas de même des deux autres. Il faut prévoir inéluctablement, si l'on n'intervient pas, une intensification de l'effort de pêche qui résultera

surtout de l'accroissement normal de la population de pêcheurs. Le lac Ahémé dont je parlerai plus loin, fournit un bon exemple des conséquences que cela entraîne : surexploitation qui diminue le rendement économique de la pêche et à la suite de laquelle chaque pêcheur n'arrive plus à tirer un revenu suffisant de son activité. Actuellement, au lac Ahémé, à cause de l'augmentation du nombre des pêcheurs, les captures par unité d'effort de pêche sont deux à trois fois plus faibles qu'au lac Nokoué. En dehors de l'augmentation de la population, d'autres facteurs interviendront certainement qui joueront aussi dans le même sens, en particulier : l'efficacité plus grande des filets résultant de l'emploi du nylon.

Par ailleurs, il est possible d'améliorer sans risques de surexploitation le rendement actuel en favorisant l'extension des grands acadjas qui créent des conditions plus favorables aux poissons que celles du milieu naturel et constituent une véritable pisciculture. Il ne faut pas perdre de vue, cependant, que cette extension aura des limites et l'on ne peut pas espérer qu'elle ait une rapidité et une ampleur suffisantes pour compenser les effets de l'augmentation de la population des pêcheurs.

Une intervention gouvernementale et administrative est donc indispensable. Elle devra d'abord limiter l'effort de pêche à un niveau voisin de celui qu'il a atteint actuellement tout en l'orientant par des mesures de détail appropriées dont des recherches complétant celles déjà réalisées (et concernant en particulier la biologie des espèces encore insuffisamment étudiées), pourraient montrer la nécessité. Elle devra ensuite favoriser le développement des acadjas en précisant par des recherches convenables leurs conditions d'efficacité maximum et en aidant les pêcheurs à en créer (prêts, reboisements destinés à la production des branchages nécessaires).

Il est évident que le problème majeur est la limitation de l'effort de pêche. Sa solution pratique ne peut être trouvée que dans une limitation du nombre des pêcheurs

à un niveau voisin de celui atteint actuellement. L'adoption d'une telle solution exige d'abord la mise sur pied d'une organisation de la profession sans laquelle il ne semble pas que l'on puisse arriver à un contrôle efficace, ensuite l'orientation des excédents de population vers un nouveau secteur d'activité. Ce secteur d'activité pourrait être la pêche en mer que l'on s'efforce d'intensifier actuellement, qui ne dispose que d'un nombre restreint de pêcheurs locaux et dont le développement devrait être envisagé en tenant compte de l'intérêt qu'il y aurait à y employer les pêcheurs en surnombre des eaux lagunaires.

L'intervention gouvernementale pour la réalisation d'une telle politique nécessite la création d'une armature administrative qui n'exista pratiquement pas à l'heure actuelle et la continuation des recherches dont les premiers résultats que j'ai résumés ici, ont besoin d'être précisés et complétés. Comme toujours, en pareil cas, se pose un problème de financement. Il faut, à l'exemple des pays plus évolués, en rechercher la solution dans un prélèvement sur les revenus de la pêche. Il pourrait être modeste, compte tenu de l'importance de ces revenus qui dépassent, actuellement, un milliard de francs C. F. A. Son mode d'assiette resterait à déterminer. Le plus généralement utilisé consiste en une taxe sur les engins ou les embarcations.

Quelles que soient les difficultés que pourra rencontrer, au moins au début, la mise en œuvre de l'intervention gouvernementale, elles seront peu de chose en regard des inconvénients à prévoir si elle ne se manifeste pas. La situation de la pêche lagunaire dans le sud Togo en fournit, bien qu'à une échelle plus réduite, un bon exemple : baisse de production, diminution des revenus des pêcheurs entraînant des conflits constants ; le Togo qui était exportateur de poisson jusqu'en 1956, est devenu importateur, la balance importation — exportation faisant ressortir, en 1958, un excédent de 1 300 tonnes en faveur des importations.

\* \* \*

En dehors de leur portée générale, les études entreprises par le Service des Eaux et Forêts sur le lac Nokoué et la lagune de Porto-Novo visent aussi à essayer de déterminer quelles incidences pourrait avoir sur la pêche la construction du port de Cotonou. Jusqu'à présent, comme je l'ai indiqué plus haut, le chenal de Cotorou s'ouvrait ou se fermait périodiquement sous l'influence alternée des crues de l'Ouémé et du courant côtier apportant du sable. Les pêcheurs affirment qu'un cycle régulier d'ouverture et de fermeture est nécessaire à la prospérité de la pêche. Or, la présence du nouveau port va empêcher les effets du courant côtier de se faire sentir sur le chenal qui va rester ainsi constamment ouvert. Il est probable que le taux moyen de salure du lac et de la lagune va se trouver augmenté, ce qui sera sans doute de nature à favoriser les Ethmaloses, les Crevettes, les Mulets et diverses autres espèces d'origine marine. Il ne me semble pas que cela puisse gêner *Tilapia Heudeloti* qui supporte des salinités élevées. Toutefois, les données que nous possédons sur la biologie de toutes ces espèces et surtout celle des Ethmaloses et des crevettes, sont trop incomplètes (nous ne savons que peu de chose sur leur reproduction et sur leurs migrations éventuelles en mer) pour que nous puissions affirmer qu'elles bénéficieront sûrement d'une ouverture permanente du chenal. En contre-partie, du fait de cette ouverture permanente, l'importance et

la durée des inondations résultant des crues de l'Ouémé, vont se trouver réduites.

Or, ces inondations mettent à la disposition des poissons des surfaces et par conséquent des ressources alimentaires importantes. Quel sera le résultat final ? Je pense qu'il ne devrait pas être défavorable mais sans oser trop m'avancer.

On pourrait concevoir, et le projet en avait, je crois, été envisagé, la construction d'un ouvrage sur le chenal permettant de l'ouvrir et de le fermer à volonté. Un tel ouvrage serait certainement avantageux pour la pêche puisqu'il permettrait, au moins dans une certaine mesure, de compenser les inconvénients résultant d'une crue trop forte ou trop faible de l'Ouémé et de contrôler les variations de salinité du lac et de la lagune. Mais il faudrait savoir si les avantages obtenus compenseraient les frais. Une détermination précise de ces avantages est à peu près impossible, compte tenu de la multiplicité des facteurs à faire entrer en ligne de compte. On peut préjuger cependant que leur importance dépendrait surtout du bénéfice que les populations d'Ethmaloses et de Crevettes pourraient retirer de la présence de l'ouvrage. Une connaissance précise de la biologie de ces espèces peut permettre de déterminer ce bénéfice. Il y a là un motif supplémentaire pour poursuivre les études les concernant.

\* \* \*

Tout en consacrant l'essentiel des moyens dont il a disposé au Lac Nokoué et à la lagune de Porto-Novo qui constituent les éléments les plus importants du réseau lagunaire du Bas Dahomey, le Service des Eaux et Forêts a cependant conduit quelques études au lac Ahémé qui, à l'est du plateau d'Allada, est le siège de l'activité d'en-

viron 11 000 pêcheurs. D'une superficie de 8 500 ha, il est alimenté en eau douce par le Couffo et communique avec la mer par l'Aho. Ses eaux sont poikilohalines, la salinité pouvant varier de 0,5 à 37 ‰, dans sa partie sud et seulement de 0 à 23 ‰ à l'embouchure du Couffo. Le peuplement piscicole présente beaucoup d'analogie avec

celui du lac Nokoué. *Tilapia Heudeloti* est là aussi l'espèce la plus importante ; par contre, les Ethmaloses sont beaucoup plus rares.

Les pêcheurs sont surtout des Pedah et des Aizo dont le nombre a augmenté considérablement au cours des trente dernières années. Les engins qu'ils utilisent s'apparentent à ceux du lac Nokoué mais, différence essentielle, on ne trouve pas d'acadjas.

Depuis très longtemps, les pêcheurs se plaignent de la diminution du rendement de la pêche. Sur la demande d'un grand nombre d'entre eux, une réglementation a été prise en janvier 1955 qui interdit certains filets, les éperviers à mailles inférieures à 20<sup>mm</sup> et divers modes d'utilisation des engins. Ces interdictions ont été prévues en se basant sur les avis et les désirs exprimés par les pêcheurs car on ne disposait d'aucune donnée chiffrée sur la pêche permettant d'en apprécier le bien fondé.

C'est pour essayer de combler cette lacune que le Service des Eaux et Forêts a réalisé quelques études de 1957 à 1959. Elles ont été malheureusement fort incomplètes et ne fournissent pas de chiffres sur la production du lac, sur celle comparée des différents engins et sur la répartition d'ensemble des espèces dans les captures. Par ailleurs, les renseignements obtenus ne concernent que les procédés de pêche licites alors qu'il existe une fraude importante impossible à juguler par de simples mesures de coercition et dont les effets ne peuvent pas être appréciés exactement.

Il est cependant deux faits qui ressortent des chiffres rassemblés :

— Le rendement à l'unité d'effort d'engins comparables est 3 à 4 fois plus faible que sur le lac Nokoué ;

— La taille moyenne des *Tilapia* et *Chrysichthys* pêchés est supérieure à ce qu'elle est sur le lac Nokoué.

On peut en conclure, d'une part, qu'avec les modes de pêches licites il n'y a sans doute pas surexploitation biologique mais que, par contre, il y a nettement surexploitation économique et que les pêcheurs ne peuvent pas gagner convenablement leur vie parce que trop nombreux ce qui les conduit automatiquement à recourir à des modes de pêche illicites générateurs d'une surexploitation biologique.

La situation du lac Ahémé montre ce que deviendrait celle du lac Nokoué et de la lagune de Porto-Novo si on y laissait le nombre de pêcheurs s'accroître sans intervenir.

Une intervention gouvernementale et administrative est donc également nécessaire sur le lac Ahémé. Elle doit avoir les mêmes buts en employant les mêmes moyens que sur le lac Nokoué avec cette différence qu'il ne s'agit pas seulement d'empêcher le nombre de pêcheurs d'augmenter mais qu'il faut également le réduire en orientant l'excédent actuel vers d'autres activités et spécialement vers la pêche en mer.

Il convient en même temps de favoriser le développement des acadjas qui, comme je l'ai noté, n'existent pas sur le lac Ahémé et qui doivent permettre d'augmenter la production de *Tilapia* et de *Chrysichthys*. Le Service des Eaux et Forêts s'est déjà engagé dans cette voie en établissant, à titre de démonstration quelques acadjas d'un demi-hectare chacun.

